



# LES RAQUETTES FFT 2023

Animation **Féminine, conviviale, toutes générations** confondues

Épreuve Féminine par Équipes réservée aux joueuses non classées, 40, 30/5 et 30/4.

## PARTICIPATION DES JOEUSES

### ↳ Rappels

- Une section Tennis Entreprise peut également constituer une équipe ;
- Deux clubs peuvent se regrouper ;
- Tenir compte du classement intermédiaire d'**Octobre 2022** ;
- Être licenciée (2023) dans un club affilié FFT ;
- Être NC, 40, 30/5, 30/4 (Attention : classée 30/3 ou au-dessus, au classement intermédiaire du **mois d'octobre 2022**, ne pourra pas participer à l'animation)
- **Ne jamais avoir été classée 30/3 ou mieux.**
- Être née en 2005 ou avant (18 ans et plus)
- Possibilité d'inscrire dans l'équipe une ou deux jeune(s) fille(s) **non classées, 40, 30/5 et 30/4** (de 15 à 17 ans - 2006 à 2008) ;



## Déroulement des rencontres

Chemin des Chasseurs – 69500 BRON  
Tél. : 04 72 76 09 90 — Mail : [comite.rhone@fft.fr](mailto:comite.rhone@fft.fr) — Portail : <http://tennis-rhonealpesmetropole.com>

Pour toutes les phases par équipe

Présenter la **licence 2023** au capitaine responsable ou Juge Arbitre.

**Balles vertes obligatoires dès la phase club.**

**Formule**

Deux Simples – Un Double

Un set gagnant, avec jeu décisif à 6/6

No Ad à 40A

**Composition des Équipes**

♦ Chaque équipe est composée de 4 joueuses :

- 2 Joueuses de simple ;
- 2 Joueuses de double.

♦ Deux des joueuses peuvent être âgées de 15 à 17 ans et doivent être NC, 40, 30/5 et 30/4.

♦ **Ne pas avoir été classée 30/3 ou mieux.**

♦ Le capitaine devra être l'une des 5 joueuses.

♦ L'ordre des joueuses au sein de l'équipe est défini et transmis au Juge Arbitre avant le début de chaque rencontre.

♦ Le classement d'octobre 2022 fait foi.

**Déroulement d'une rencontre** : L'ordre des parties est : Simple 2/Simple 1/Double.